



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 24 février 2011 — N° 2

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 46.

\_\_\_\_\_

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

M. Lehoullier (Lévis) fait une déclaration concernant les policiers retraités de Lévis.

\_\_\_\_\_

Mme Bouillé (Iberville) fait une déclaration afin de féliciter M. Maxime Rousselle, médaillé d'or au Défi sportif et quatre fois médaillé d'or aux Jeux nationaux d'été 2010.

\_\_\_\_\_

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Journée des maladies rares.

\_\_\_\_\_

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant la situation en Libye.

\_\_\_\_\_

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Daniel Lemire.

\_\_\_\_\_

**24 février 2011**

---

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration concernant la participation de deux athlètes de l'Île d'Orléans au Championnat du monde de taekwondo qui se déroule en Nouvelle-Zélande du 9 au 13 mars 2011.

---

M. Robert (Prévost) fait une déclaration concernant le 20<sup>e</sup> anniversaire des Panthères de Saint-Jérôme, de la Ligue de hockey junior AAA du Québec.

---

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de féliciter Les Arts de la scène de Montmagny pour son prix Rideau.

---

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de féliciter Mme Lyne Laliberté.

---

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de saluer l'initiative des cyclistes d'ENVironnement JEUnesse.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter Mme Anne-Véronique Michaud pour sa performance aux Jeux du Canada à Halifax et l'équipe québécoise de patinage de vitesse courte piste.

---

À 10 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

24 février 2011

---

Les travaux reprennent à 10 h 08.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

L'Entente de réciprocité en matière de reconnaissance de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et la République d'Autriche, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celle-ci.

(Dépôt n° 1-20110224)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale approuve l'Entente de réciprocité en matière de reconnaissance de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et la République d'Autriche.

(Dépôt n° 2-20110224)

\_\_\_\_\_

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.

(Dépôt n° 3-20110224)

**24 février 2011**

---

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, l'étude du rapport annuel 2009-2010 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik soit déferée à la Commission de la santé et des services sociaux;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de la Société du Grand Théâtre de Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 août 2010;

(Dépôt n° 4-20110224)

Un avis de classement de la Commission des biens culturels concernant l'église de Saint-Léon-le-Grand.

(Dépôt n° 5-20110224)

\_\_\_\_\_

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 25 novembre 2010 par M. Khadir (Mercier) et les 25 novembre et 8 décembre 2010 par M. Leclair (Beauharnois), concernant le conflit de travail au Journal de Montréal.

(Dépôt n° 6-20110224)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 30 novembre 2010 par Mme Richard (Duplessis), concernant l'aide financière pour la construction d'un complexe aquatique à Sept-Îles.

(Dépôt n° 7-20110224)

**24 février 2011**

---

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1<sup>er</sup> décembre 2010 par M. Bonnardel (Shefford), concernant les heures de circulation des motoneiges.  
(Dépôt n° 8-20110224)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 décembre 2010 par M. Gendron (Abitibi-Ouest), concernant le traitement réservé aux travailleuses et travailleurs accidentés par la Commission de la santé et de la sécurité du travail et certains professionnels de la santé.  
(Dépôt n° 9-20110224)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 7 et 8 décembre 2010 par M. Blanchet (Drummond) et Mme Maltais (Taschereau), concernant les coûts relatifs au traitement de l'apnée du sommeil.  
(Dépôt n° 10-20110224)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 décembre 2010 par Mme Marois (Charlevoix), concernant le maintien des services de santé à l'hôpital de Baie-Saint-Paul.  
(Dépôt n° 11-20110224)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 décembre 2010 par M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), concernant une démarche entreprise par Mobilisation Témiscamingue.  
(Dépôt n° 12-20110224)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 9 décembre 2010 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Khadir (Mercier), concernant le financement des haltes-garderies communautaires.  
(Dépôt n° 13-20110224)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 décembre 2010 par M. Curzi (Borduas), concernant la circulation de camions lourds sur le chemin des Patriotes à Mont-Saint-Hilaire, Saint-Charles-sur-Richelieu et Saint-Denis-sur-Richelieu.  
(Dépôt n° 14-20110224)

**24 février 2011**

---

Conformément à l'article 91 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*, M. le président dépose :

La liste des députés du Parti libéral du Québec désignés à titre de membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale, à savoir :

M. Billette (Huntingdon), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. D'Amour (Rivière-du-Loup), M. Marcoux (Vaudreuil) et M. Matte (Portneuf), à titre de membres;

Mme Charlebois (Soulanges), M. Auclair (Vimont), M. Reid (Orford), M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) et Mme Gonthier (Mégantic-Compton), comme membres suppléants;

(Dépôt n° 15-20110224)

La liste des députés du Parti québécois désignés à titre de membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale, à savoir :

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Girard (Gouin) et Mme Richard (Duplessis) à titre de membres;

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Dufour (René-Lévesque) et Mme Hivon (Joliette), à titre de membres suppléants;

(Dépôt n° 16-20110224)

La liste des députés de l'Action démocratique du Québec désignés à titre de membre et membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale, à savoir :

M. Grondin (Beauce-Nord), à titre de membre, et Mme Roy (Lotbinière), à titre de membre suppléant.

(Dépôt n° 17-20110224)

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, propose que cette liste des membres et des membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

24 février 2011

---

### Dépôts de pétitions

M. Leclair (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 814 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'abolition du Bureau d'évaluation médicale.  
(Dépôt n° 18-20110224)

---

M. Leclair (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 837 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition de certaines pénalités touchant les victimes d'accidents et de maladies du travail.  
(Dépôt n° 19-20110224)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 300 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.  
(Dépôt n° 20-20110224)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Bouillé (Iberville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 868 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection des animaux.  
(Dépôt n° 21-20110224)

---

**24 février 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 197 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.  
(Dépôt n° 22-20110224)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Leclair (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 398 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'abolition du Bureau d'évaluation médicale.  
(Dépôt n° 23-20110224)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Leclair (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 506 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition de certaines pénalités touchant les victimes d'accidents et de maladies du travail.  
(Dépôt n° 24-20110224)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Beaudoin (Rosemont) dépose :

Copie d'un document de l'Ambassade de Tunisie à Ottawa, en date du 9 février 2011, concernant une demande d'entraide judiciaire dans les poursuites engagées par la justice tunisienne.  
(Dépôt n° 25-20110224)

**Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Drolet (Jean-Lesage), M. Boucher (Johnson), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec félicite les victoires de deux équipes québécoises lors de deux grandes finales du 52<sup>e</sup> Tournoi international de hockey pee-wee de Québec;

QU'elle souligne la victoire des petits Remparts de Québec dans la classe internationale AA, première équipe du Québec à remporter les grands honneurs dans cette catégorie depuis 1998;

QU'elle félicite aussi les As de Thetford qui ont remporté quant à eux les honneurs dans la classe internationale C.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Beaudoin (Rosemont), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), présente une motion concernant la Libye; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, propose :

QUE l'Assemblée nationale condamne fortement le recours à de la force meurtrière contre les civils innocents qui réclament de véritables réformes en Libye;

24 février 2011

---

QU'elle exprime sa vive inquiétude face aux menaces proférées par le colonel Kadhafi et rappelle l'obligation de respecter les droits et les aspirations du peuple libyen.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 48 du Règlement de l'Assemblée nationale, l'étude des projets de loi suivants, présentés avant la clôture de la première session de la 39<sup>e</sup> législature, puisse être continuée lors de la deuxième session de la 39<sup>e</sup> législature au stade où elle avait été interrompue :

*À l'étape de l'adoption du principe :*

Projet de loi n° 38	Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance
Projet de loi n° 82	Loi sur le patrimoine culturel
Projet de loi n° 89	Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect
Projet de loi n° 127	Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux
Projet de loi n° 133	Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement
Projet de loi n° 190	Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs
Projet de loi n° 191	Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général

Projet de loi n° 192	Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques afin de réintégrer dans les limites territoriales de ce parc les terres qui en ont été distraites
Projet de loi n° 193	Loi modifiant la Loi sur les transports
Projet de loi n° 194	Loi modifiant la Loi sur l'assurance maladie
Projet de loi n° 196	Loi sur la protection des dénonciateurs du secteur public québécois
Projet de loi n° 198	Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social
Projet de loi n° 391	Loi visant à affirmer les valeurs fondamentales de la nation québécoise
Projet de loi n° 393	Loi modifiant la Loi sur l'administration publique afin d'obliger les ministères et organismes à publier un rapport mensuel de leurs dépenses
Projet de loi n° 394	Loi sur l'Agence québécoise du cancer
Projet de loi n° 395	Loi encadrant l'accessibilité et l'universalité des services de santé au Québec
Projet de loi n° 396	Loi visant l'arrêt provisoire des activités d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste
Projet de loi n° 397	Loi imposant un moratoire sur les projets d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste
Projet de loi n° 398	Loi mettant fin à la préséance des droits miniers sur les autres usages du territoire et modifiant de nouveau la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
Projet de loi n° 399	Loi modernisant les dispositions relatives aux briseurs de grève et modifiant de nouveau le Code du travail

## 24 février 2011

---

Projet de loi n° 490	Loi sur l'utilisation accrue du bois dans la construction
Projet de loi n° 491	Loi interdisant l'exploration et l'exploitation de l'amiante et de l'uranium au Québec
Projet de loi n° 492	Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale
Projet de loi n° 493	Loi sur la révocation d'un député

### *À l'étape de l'étude détaillée en commission :*

Projet de loi n° 44	Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance
Projet de loi n° 88	Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles
Projet de loi n° 94	Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements
Projet de loi n° 119	Loi concernant le processus électoral
Projet de loi n° 120	Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques
Projet de loi n° 130	Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds

**24 février 2011**

---

*À l'étape de la consultation et de l'étude détaillée en commission :*

Projet de loi n° 229      Loi concernant la Ville de Salaberry-  
de-Valleyfield

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE le nom de Mme Line Beauchamp soit substitué à celui de Mme Michelle Courchesne à titre de parrain du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance;

QUE le nom de Line Beauchamp soit substitué à celui de Mme Michelle Courchesne à titre de parrain du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance;

QUE le nom de M. Pierre Arcand soit substitué à celui de Mme Line Beauchamp à titre de parrain du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;

QUE le nom de M. Pierre Arcand soit substitué à celui de Mme Line Beauchamp à titre de parrain du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect;

QUE le nom de M. Pierre Moreau soit substitué à celui de M. Jean-Marc Fournier à titre de parrain du projet de loi n° 119, Loi concernant le processus électoral, ainsi que le projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques;

**24 février 2011**

---

QUE le titre de ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles soit substitué à celui de ministre de la Justice comme auteur du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

La motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 47 et 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation procède à une consultation générale dans le cadre du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel, et tienne des auditions publiques à compter du 18 janvier 2011;

QUE les mémoires et les demandes d'interventions soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 12 novembre 2010;

QUE la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat;

QUE la présente motion ait un effet rétroactif à compter du 22 septembre 2010, et ce, malgré la clôture de la première session de la 39<sup>e</sup> législature.

La motion est adoptée.

---

**24 février 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 47 et 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux procède à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux, les 14, 15, 16, 17 et 18 mars 2011, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

M. Michel Nadeau de l'Institut de la gouvernance d'organisations privées et publiques  
M. Daniel Saint-Onge du Collège des administrateurs de sociétés  
Conseil pour la protection des malades  
Office des personnes handicapées du Québec  
Commissaire à la santé et au bien-être  
Protecteur du citoyen  
Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec  
Regroupement provincial des comités des usagers  
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec  
Confédération des syndicats nationaux  
Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec  
Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec  
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux  
Fédération des médecins spécialistes du Québec  
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec  
Regroupement des Sages-femmes du Québec  
Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux  
Association des Centres jeunesse du Québec  
Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec  
Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec

**24 février 2011**

---

Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement  
Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec  
Représentant des PDG des Agences de la santé et des services sociaux  
Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec  
Coalition Solidarité Santé  
Coalition des tables régionales d'organismes communautaires  
Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec  
Médecins québécois pour le régime public

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat;

QUE la présente motion ait un effet rétroactif au 17 février 2011, et ce, malgré la clôture de la première session de la 39<sup>e</sup> législature.

La motion est adoptée.

**24 février 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 47 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité constituée en vertu d'une motion adoptée le 4 décembre 2009 lors de la première session de la 39<sup>e</sup> législature puisse poursuivre ses travaux et déposer son rapport à l'Assemblée nationale au cours de la deuxième session de la 39<sup>e</sup> législature.

La motion est adoptée.

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Léger, whip de l'opposition officielle, propose :

QUE la députée de Champlain soit nommée membre permanente de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité en remplacement de la députée de Crémazie;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 47 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels suivants soit déferée à la Commission de la santé et des services sociaux :

**24 février 2011**

---

Les rapports annuels 2005-2006 des agences de la santé et des services sociaux de Montréal, de Laval et de Lanaudière;

Les rapports annuels 2006-2007 des agences de la santé et des services sociaux de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie;

Les rapports annuels 2007-2008 des agences de la santé et des services sociaux de Chaudières-Appalaches, de Lanaudière, de Montréal, de la Baie-James, de Laval, de la Montérégie, de l'Outaouais, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et du Centre-du-Québec;

Le rapport annuel 2008-2009 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik;

Le rapport annuel 2009-2010 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James;

Les rapports annuels 2009-2010 des agences de la santé et des services sociaux de Lanaudière, d'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale nationale, de Chaudières-Appalaches, de la Côte-Nord, de l'Estrie, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Laval, des Laurentides, de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de la Montérégie, de Montréal, de l'Outaouais et du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de la Commission pour la durée de ces mandats.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

**24 février 2011**

---

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux.

\_\_\_\_\_

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir de pétitions;
- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de procéder à l'élaboration de son rapport.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 18 mars 2011, M. Marceau (Rousseau) s'adressera à Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les politiques de redevances du gouvernement du Québec en matière de ressources naturelles ».

\_\_\_\_\_

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Affaires prioritaires**

#### *Débat sur le discours d'ouverture*

Mme Marois, chef de l'opposition officielle, entame le débat sur le discours d'ouverture de la session et sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement, présentée à la séance du mercredi 23 février 2011.

**24 février 2011**

---

À la fin de son intervention, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral et son premier ministre pour leur absence de vision et de réalisme quant aux attentes des Québécois dans le discours inaugural, notamment illustré par leur incapacité à contrôler la croissance de la dette, leur refus d'imposer un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, ainsi que leur refus obstiné de déclencher une enquête publique et indépendante sur l'industrie de la construction, sur l'octroi de contrats publics, de permis ou de subventions ainsi que sur le financement des partis politiques.

Le débat se poursuit.

\_\_\_\_\_

À 12 h 56, M. le président suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 02.

\_\_\_\_\_

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat: 60 minutes sont allouées au représentant du gouvernement pour sa réplique; 20 minutes sont allouées à chaque député indépendant; 1 heure 40 minutes et 48 secondes est alloué au deuxième groupe d'opposition, incluant le discours de son chef; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; le temps utilisé par le discours du premier ministre et celui de la chef de l'opposition officielle est inclus au temps attribué à leur groupe parlementaire respectif. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement pourra aller au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

**24 février 2011**

---

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session et sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement, et sur la motion pour formuler un grief présentée par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À la fin de son intervention, M. Khadir (Mercier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son refus d'accéder aux demandes légitimes de la majorité de la population concernant la mise sur pied d'une commission d'enquête publique sur les liens entre le financement des partis politiques et l'octroi des contrats gouvernementaux, d'implanter un moratoire sur les gaz de schiste et d'annuler les mesures tarifaires prévues dans le budget 2010 touchant la classe moyenne et les personnes à faibles revenus.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle et M. Khadir (Mercier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Marceau (Rousseau) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral en place qui est à lui seul responsable du quart de la dette accumulée par le gouvernement du Québec.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier) et M. Marceau (Rousseau), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Pendant son intervention, M. Gaudreault (Jonquière) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son incohérence et son manque de vision dans sa gestion de nos ressources énergétiques.

Le débat est ajourné au nom de M. Gaudreault (Jonquière).

24 février 2011

---

### Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Hivon (Joliette) à Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, en remplacement de M. Fournier, ministre de la Justice, concernant la justice au Québec et l'adoption sous bâillon de la loi spéciale aux procureurs et juristes de l'État;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Maltais (Taschereau) à Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, en remplacement de M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant l'octroi de contrats pour le CHUM;
- le troisième, sur une question adressée par M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) à Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant l'électrification de la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) dépose :

Copie d'un document présenté à Hydro-Québec, par la MRC de Témiscouata, le CLD de la MRC de Témiscouata, la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, la SADC de Témiscouata et Les Produits PBM, intitulé « L'accessibilité du 550 volts en électricité pour la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy sur le territoire de la MRC de Témiscouata.

(Dépôt n° 26-20110224)

---

À 18 h 37, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 15 mars 2011, à 13 h 45.

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**